

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

AVRIL 2017



NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
04 73 26 66 68
Police municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
04 73 15 15 93
les 6 Collines (CCAS)
04 73 92 12 47
Direction de l'animation de la cité
04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
ouverte du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
et dimanche de 9h à 19h. Fermée
les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 699 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40
ÉDUCATION
Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
• Maternelle 04 73 27 11 29
• Élémentaire 04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociales
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
« La Chaîne des Puys - Beaumont »
30, chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Madame Danièle
Lacquit en mairie les 1er et 3ème
mardis du mois de 9h à 11h30
sur rendez-vous : 07 71 79 90 66
daniele.lacquit@conciliateurdejustice.fr
Mission locale
permanences assurées par Isabelle
Faure à la Maison des Beaumontois,
jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme
Marilyne Baud, les mardis après-
midi et mercredis matin à la Maison
des Beaumontois, uniquement sur
rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Budget	p. 4
Cadre de vie	p. 16
Vie culturelle	p. 14
Voix des groupes	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 27 août 2016, Timothé Ruaud
Le 3 janvier 2017, Manon Claudine Marie-José Sannac
Le 5 janvier, Gabrielle Cécile Catherine Bourgeois
Le 5 janvier, Léa Duron
Le 5 janvier, Lothaire Rossary
Le 6 janvier, Mathis Karl Alexandre Farat
Le 8 janvier, Hugo Antoine Clément Dusch
Le 13 janvier, Léa Robert
Le 19 janvier, Sacha Jules Basile Blanchon
Le 20 janvier, Kélya Faulconnier
Le 20 janvier, Mathias, Frédéric, Michel Skaljag Pagneux
Le 24 janvier, Chloé, Isabella Allan
Le 26 janvier, Elie Pierre Letournel
Le 26 janvier, Gautier Bertrand Jean Duchaine
Le 31 janvier, Matéo Carvalho
Le 8 février, Aëlys Rose Martine Thomazet
Le 15 février Mathis Emile Jean Sébastien Chambon Forsse
Le 25 février, Enora Alycia Pol
Le 28 février, Martin Elie Bussière
Le 1^{er} mars, Adrien Corto Camille Combe Bernadac
Le 3 mars, Naël Patrick Alain Déplat

DECES

Le 30 décembre 2016, Bernard Lucien Palvoisin
Le 1^{er} janvier 2017, Henriette Solan Veuve de Juan Machado
Le 11 janvier, Rosa Vigouroux, veuve de Adolphe Sujet
Le 12 janvier, Marie Jehanne Tixier,

épouse de Paul-Henri Bourcheix
Le 21 janvier, Yolande Nicole Marie Sannazzaro, veuve de Michel Barsacq
Le 21 janvier, Anne Marie Louise Roussel, veuve de Georges Perret
Le 26 janvier, Reine Camille Agnès Soustre, veuve de François Philippon
Le 28 janvier, Marthe Marie Thérèse Lafforgue, veuve de Gustave Jouannard
Le 29 janvier, Marie Louise Justine VIALA veuve de Marcel Labonne
Le 1er février, Jacky Yves Pellerin, époux de Dolorès Dominguez Cervantès
Le 2 février, Renée Marie Antoinette Barody, épouse de Georges Leoty
Le 4 février, Raymond Jean Marie Duchatelard Époux de Massol Anne-Marie Geneviève
Le 7 février, René Claude Francisque Mariès, veuf de Suzanne Berger
Le 17 février, Maurice Raymond Gignac
Le 3 mars, Jacques Guy Brunet
Le 5 mars, Daniel François Marie Martin, époux de Helga Fonken

MARIAGES

Le 19 décembre 2016, Christophe Wallet et Christophe Bruge
Le 6 janvier 2017, Maël Falcon et Claire Degironde
Le 28 janvier, Pascal Franc et Hanaé El Yahyaoui
Le 25 février, Christophe Villois et Marion Bourgois

édito

LE PRINTEMPS DYNAMIQUE



À chaque publication du bulletin municipal, j'ai le plaisir, au travers de cette rubrique éditoriale, de m'adresser à vous, à propos

des événements, des projets et des dossiers importants qui concernent notre ville.

J'essaie dans mon rôle de maire à la tête de l'équipe municipale, de le faire avec une raisonnable objectivité, même si évidemment, c'est en pleine responsabilité des choix qui sont ceux des élus majoritaires, mais en ayant toujours comme objectif l'intérêt de tous nos concitoyens.

Puisque certains d'entre vous s'étonnent du contenu des écrits parfois excessifs des groupes d'opposition dans la rubrique « expression des groupes », l'occasion m'est donnée de préciser, comme le rappelle un paragraphe « en chapô » de ces articles, que les textes sont de la totale responsabilité de leurs auteurs dans le cadre de la libre expression.

On peut juste déplorer que les résultats démocratiques du suffrage universel n'amènent pas à plus de modestie mais heureusement la réalité des faits finit toujours par faire triompher la vérité.

Cette réalité des faits, c'est justement qu'à l'évidence depuis trois ans, notre ville bouge, change, se modernise, s'embellit et qu'elle est attractive. Nous nous attachons à ce que nos concitoyens soient écoutés, que leurs remarques, leurs souhaits et leurs aspirations soient pris en compte par les élus sur le terrain dans une relation de proximité.

Ces précisions étant faites, un acte important vient d'être accompli par la majorité municipale avec **l'adoption du budget primitif 2017**, car il s'agit là du premier budget établi dans

le nouveau contexte créé par l'existence de la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole avec les transferts de compétences et de personnels qui en découlent. Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les explications à cette démarche.

Je tiens à souligner, malgré la baisse hélas, toujours continue des dotations de l'Etat, que **les taux d'imposition des taxes communales n'augmenteront pas en 2017**, pour la quatrième année consécutive, contrairement au choix des hausses constantes qui se pratiquaient avant nous.

Je vous invite à prendre connaissance de toutes les rubriques qui suivent, qui résument et illustrent l'action municipale sous tous ses aspects, les nombreux travaux d'investissements et d'aménagements, les nouvelles contraintes et charges administratives que l'Etat impose aux collectivités ou la très dynamique vie associative. Dans ce foisonnement d'actions, je veux souligner l'exceptionnel engagement de la municipalité en faveur de l'accessibilité, au travers de tous les travaux de voirie et de bâtiment et parmi eux, la réfection des allées du parc de Boisbeaumont et du Chemin Vert.

Enfin, personne n'ayant le monopole de la politique environnementale, le plan de gestion du bois de la Châtaigneraie, labellisé Espace Naturel Sensible a été retenu pour figurer au recueil des actions exemplaires par le comité scientifique et technique de l'opération « Capitales Françaises de la Biodiversité ».

Avec l'arrivée du printemps, de la nature et de la Fête des Cornards, patrimoine local historique, une nouvelle dynamique année municipale démarre donc à Beaumont.

Bien à vous,

Alain Dumeil

BUDGET
BUDGET
BUDGET

BUDGET
BUDGET
BUDGET



LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2017

DES EFFORTS DE GESTION RENOUVELÉS POUR PERMETTRE L'INVESTISSEMENT

Au cours de sa séance du 22 mars 2017, le conseil municipal a voté les budgets de l'année 2017 et approuvé les comptes 2016. L'ensemble de ces documents permet d'avoir une vision particulièrement actualisée de l'état des finances communales et des projets pour l'année 2017.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Le budget 2017 de la commune s'équilibre à hauteur de 11 423 462 €. Il s'appuie sur une situation financière saine qui permet de ne pas augmenter les taux d'imposition malgré la poursuite des baisses de dotations de l'Etat.

Une contrainte : la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat

2017, sera la troisième année de la participation des collectivités à la réduction des déficits publics. La baisse de dotations attendue

pour Beaumont est de l'ordre de 100 000 €. Depuis 2013, l'addition des diminutions annuelles porte la perte totale de cette recette à 640 000 €.

Des efforts de gestion sur les dépenses communales

Les comptes 2016 font apparaître une diminution des charges à caractère général (achats et prestations de fonctionnement) qui confirme et amplifie une tendance à l'œuvre depuis 2013 (- 17%). Des économies ont été réalisées, à la demande des élus, grâce à l'effort

des services.

Les charges de personnel sont également en diminution entre 2015 et 2016. Elles sont stables depuis 2013, malgré des réformes qui accroissent mécaniquement les dépenses. Ce sont les réflexions sur l'organisation des services à l'occasion de mutations et départs en retraite qui permettent cette stabilité.

La maîtrise de ces différents postes de dépenses permet donc d'inscrire le budget de fonctionnement 2017 dans une dynamique de sobriété.

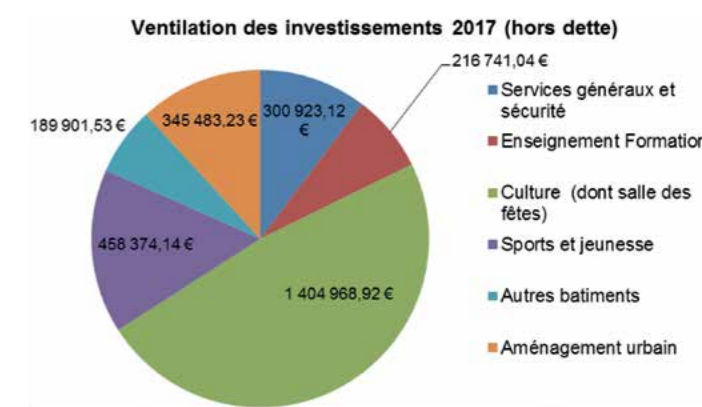
La stabilité des taux d'imposition de la fiscalité locale

Bien qu'elle doive subir l'érosion de certaines recettes, la commune n'en fera pas subir les conséquences aux Beaumontois. En 2017, et pour la 4ème année consécutive, les taux d'impositions des taxes communales resteront identiques : 12,52% pour la taxe d'habitation, 20,33% pour la taxe sur le foncier bâti et 86,90 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Les principales dépenses d'équipement

Le budget 2017 consacre une part conséquente à l'investissement puisque les dépenses d'équipement représentent 2 916 000€. Le projet le plus important est la 1ère tranche de la réhabilitation de la salle des fêtes pour lequel une somme de 900 000 € est inscrite. D'autres actions s'inscrivant dans une démarche pluriannuelle sont prévues : travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux (90 000 €), aménagement du Parc de Boisbeaumont et de la Châtaigneraie (72 000€), participation à la rénovation des façades (45 000 €).

S'agissant des bâtiments communaux, des travaux de sécurisation et de restructuration sont prévus à la Maison des Beaumontois (135 000 €) ainsi qu'au complexe sportif de l'Artière avec la rénovation du sol sportif du gymnase (110 000 € dont 50% pris en charge par les assurances) et la démolition de la tribune (150 000€). Enfin les équipements des services concerneront principalement, la petite enfance et les écoles pour 75 000 € et l'informatique (matériels et logiciels) pour 100 000 €.



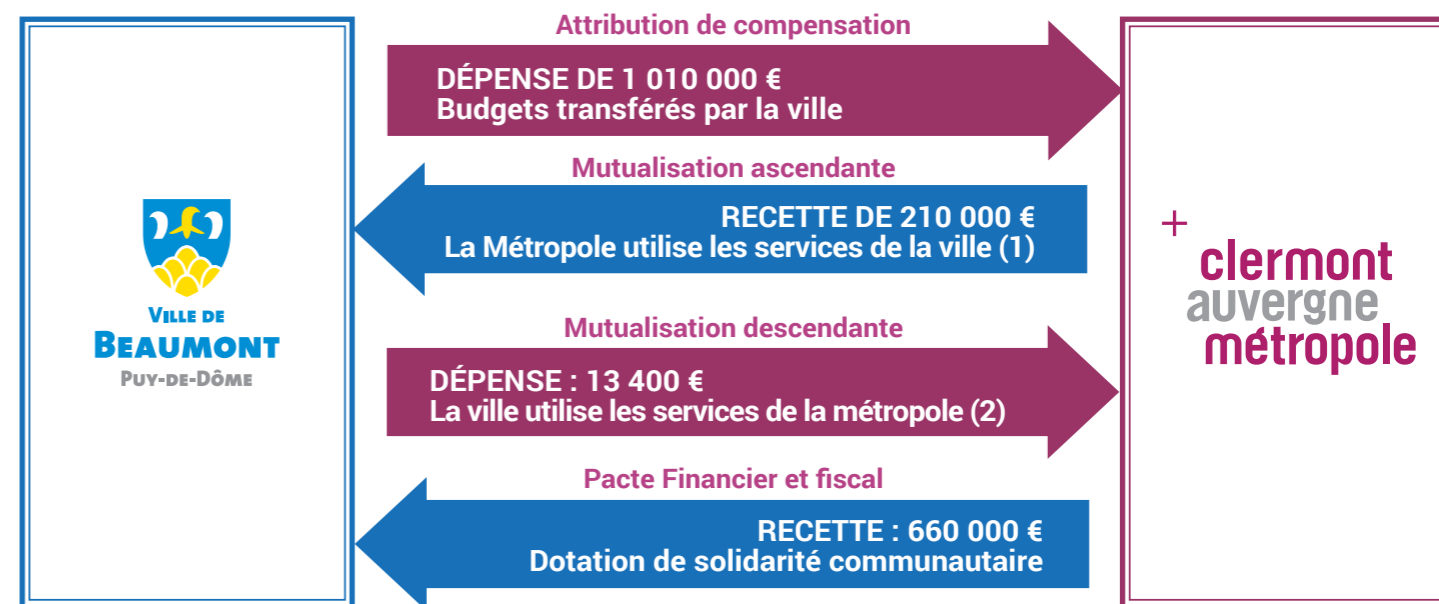
L'évolution des flux financiers avec Clermont Auvergne Métropole

C'est le grand changement de ce budget 2017. En effet il prend en compte les transferts de la ville de Beaumont vers Clermont Auvergne Métropole de certaines

compétences que la ville n'exercera plus : Voirie / Espace Public, Urbanisme, Eau, Assainissement (voir notre édition de janvier 2017). La ville de Beaumont doit donc

transférer à la Communauté urbaine les moyens qu'elle consacrait auparavant à ces compétences. Ce transfert de charges aura un fort impact sur le budget

2017 et les flux financiers entre notre ville et l'intercommunalité seront fortement modifiés. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous.



(1) - Les services municipaux sont mis à disposition de Clermont Auvergne Métropole pour l'entretien des espaces verts sur la voirie, la maintenance et l'entretien de la médiathèque communautaire, ainsi que l'entretien des véhicules du pôle de proximité.

(2) - La ville utilise les services de Clermont Auvergne Métropole pour la mise à disposition du progiciel "finances", le conseil juridique et la politique commune d'achats publics.

TRAVAUX

ZOOM SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS OU À VENIR

Chemin Vert

Les travaux engagés depuis plusieurs semaines pour rénover les portions de chemins dégradés par les ravissements, sont terminés autour du bassin d'orage. Le

Chemin Vert est très prisé par les promeneurs et les joggeurs qui ont pu retrouver des cheminements en parfait état. Coût des travaux : 35 000 € TTC



Implantation de nouveaux WC automatiques

La commune manquant de sanitaires publics ou ceux existants étant très vétustes, de nouveaux WC automatiques seront implantés en remplacement de ceux actuellement situés au com-

plexe sportif de l'Artière et en bordure du Chemin vert. Le matériel sera conforme aux normes sanitaires en vigueur et adapté aux personnes à mobilité réduite. Coût de l'opération : 50 000 € TTC

Assainissement avenue du Mont Dore



Le réseau d'assainissement avenue du Mont Dore, entre la rue de Montpoly et la rue de la Châtaigneraie, avait montré lors du passage d'une caméra, des signes de vétusté très importants. Cela entraînait de nombreuses infiltrations qui à terme, pouvaient affecter les fondations des habitations situées à proximité. Le remplacement total du réseau a donc été effectué.

Multi accueil

Le multi accueil situé à la Mourette manquait d'une signalétique, La municipa-

lité y a remédié puisqu'un panneau vient d'être installé devant la structure.



Modernisation du cimetière

Les travaux de réhabilitation se poursuivent au cimetière avec notamment la réorganisation du carré des anges. Cet espace dédié aux nouveaux nés, se devait d'être réaménagé dans un lieu approprié et intimiste. Tout

est mis en œuvre pour que ces travaux soient réalisés dans le plus grand respect et en concertation avec les familles concernées. L'espace ainsi libéré sera destiné à accueillir de nouvelles concessions.

Mise en accessibilité à l'école Jean Zay

Durant la période des vacances scolaires de février, des travaux de mise en accessibilité ont été réalisés au groupe élémentaire Jean Zay. Ainsi, des rampes ont été mises en place dans tous les escaliers, une signalisation par dalles podotactiles a été installée sur tous les paliers, ainsi qu'une signalisation par peinture sur les contremarches hautes et basses. Des nez de marches ont également été ajoutés sur toutes les marches.



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT RUE GAMBETTA

La rue Gambetta nécessitait différents types de travaux. La municipalité a mené une réflexion, en concertation avec les habitants, afin de procéder à sa réfection totale.



L'aménagement prévu

Des propositions d'aménagements ont été faites aux riverains lors d'une réunion de concertation qui s'est tenue en mairie le 15 février dernier et par le biais d'une enquête réalisée par courrier adressé à chaque riverain. Deux scénarii de coût identique étaient envisagés et il semblait normal de mener une concertation avec les résidents directement impactés, afin qu'ils choisissent la future configuration de leur rue.

La circulation des véhicules sera maintenue en double sens, avec une limitation à 30 km/h. Le stationnement unilatéral alterné sera remplacé par la création de « poches » de stationnement délimitées par des bordures des 2 côtés de la voie. En tout, 35 places de stationnements matérialisées seront proposées.

Planning des travaux

- Début des travaux : avril 2017
- 1- Renouvellement de l'Assainissement
 - 2- Réalisation des réseaux secs
 - 3- Terrassement chaussées, bordures, engravement
 - 4- Mise en place du mobilier et raccordement éclairage public
 - 5- Enrobés (chaussée et trottoirs)
- Fin du chantier : octobre 2017.
Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques

Les points de collectes des ordures ménagères seront précisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Coût des travaux supérieur à 500 000 € TTC

Le constat

Actuellement, la rue Gambetta présente des réseaux humides en très mauvais état (casses ponctuelles, déformations et présence d'amiante) ainsi que des réseaux secs aériens à remplacer (électricité) ou à enterrer (télécom, éclairage public). Par ailleurs, la chaussée présente de nombreuses dégradations : nids de poule, faïencage, affaissement de fouille... Quant aux trottoirs, ils sont absents par endroit, de nombreux tronçons sont très étroits. Concernant le carrefour rue Gambetta / avenue du Maréchal Leclerc, pour les piétons le temps de la traversée est assez long et interrompu par deux îlots. Par ailleurs, les normes pour Personnes à Mobilité Réduite ne sont pas respectées. L'accès à la rue Gambetta n'est

pas autorisé aux véhicules venant de la rue de l'Hôtel de Ville. Côté circulation, un comptage routier a été effectué : les études réalisées sur 2 périodes en milieu de rue ont montré, dans le sens rue Saint-Guillaume -> avenue du Maréchal Leclerc, passage de 142 véhicules /jour et dans le sens avenue du Maréchal Leclerc -> rue Saint-Guillaume, passage de 345 véhicules/jour, le comptage des véhicules tournant à droite sur l'avenue du Maréchal Leclerc a indiqué 37 véhicules par jour. Le stationnement actuel présente également des risques : il est matérialisé de manière unilatérale alternée. En réalité, les véhicules sont souvent stationnés des deux côtés de la voie, parfois même sur les trottoirs et bloquent l'accès aux habitations.

Le projet retenu conservera la rue en double sens puisqu'il a obtenu 67 % de réponses favorables contre 33% pour le projet en sens unique.

Un réseau séparatif pour l'assainissement sera mis en place sur le réseau humide. Pour les réseaux secs (Télécom, éclairage et électricité), les travaux consisteront en l'enfouissement des réseaux, la création de nouveaux supports d'éclairage, ainsi qu'un nouveau fourreau pour la fibre optique.

Le tapis de la chaussée va être totalement refait et les deux trottoirs seront élargis avec l'aménagement de passages piétons répondant aux normes PMR.

ÉQUIPEMENT

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ASSOCIATIONS

Depuis plusieurs années, les anciens locaux de la Direction Départementale de l'Équipement, rebaptisés Maison des Associations, accueilleraient une dizaine d'associations beaumontaises.

Ce bâtiment très vétuste et énergivore ne répond plus aux normes d'hygiène et de sécurité. Dans le cadre de sa politique de construction, en partenariat avec les bailleurs sociaux (Logidôme et Auvergne Habitat), la munici-

palité a donc fait le choix de le démolir prochainement afin de permettre la construction d'une résidence de 40 logements sociaux, idéalement située pour s'intégrer dans le tissu social environnant.

Suite à cette décision, une réflexion a été engagée par la collectivité avec l'ensemble des associations utilisatrices de la Maison des Associations.

En 2016, la commune de Beaumont avait fait l'acqui-

sition d'un bâtiment situé à côté de la Maison des Beaumontois et dénommé « Maison Chapelle » qui a semblé un lieu approprié pour reloger les associations concernées. Ainsi le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage ont nécessité la réalisation de travaux de rénovation assez importants (chauffage, électricité, plâtrerie et peinture) afin de garantir la poursuite des activités de chacune dans les meilleures conditions.

Depuis janvier 2017, toutes les associations concernées par ce déménagement

(anciens combattants, Il était une voix, L'Autre Atelier et AMDAM) ont pu poursuivre leurs activités au sein de ladite « Maison Chapelle » rebaptisée pour l'occasion Maison des Associations. Leurs dirigeants sont unanimes pour dire leur grande satisfaction sur cet équipement répondant pleinement à leurs attentes et à celles de leurs adhérents. La vie associative est un véritable poumon pour notre commune car elle permet de renforcer la participation des citoyens à la vie de notre cité. A ce titre, les associations méritent toute l'attention et le soutien de l'équipe municipale.

RÉFORME DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

ACCROISSEMENT DES DÉLAIS EN PERSPECTIVE



Depuis le 21 mars, la nouvelle procédure, décidée par l'Etat, pour faire établir sa carte nationale d'identité (CNI) est entrée en vigueur. Désormais, pour garantir la sécurisation des documents d'identité, la prise d'empreintes digitales est numérisée. Cela signifie que seules les communes déjà équipées du dispositif (station de recueil biométrique) permettant cette prise d'empreintes (identique à celle des passeports) seront habilitées à établir les dossiers de CNI, alors qu'auparavant les administrés pouvaient se rendre dans leur mairie de proximité pour cette démarche. La commune de Beaumont, qui est équipée d'une station, fait désormais partie des 22

mairies du département qui recevront les administrés pour l'établissement de leur carte nationale d'identité. Il faut savoir que la dotation supplémentaire annuelle de l'Etat pour remplir cette mission selon ces nouvelles dispositions s'élève à 3 550 euros, ce qui ne permet pas l'embauche d'une personne supplémentaire. Les communes qui utiliseront à plus de 50% le dispositif de prise d'empreintes digitales numériques, verront cette dotation doubler. Concrètement pour les Beaumontois, cela ne change à priori rien, ils peuvent toujours se rendre dans leur mairie en ayant préalablement pris rendez-vous. Toutefois, il est à prévoir un accroissement des demandes qui pourraient être multipliées par

deux, du fait d'un afflux d'administrés d'autres communes. Par ailleurs, la commune possède un seul dispositif de prise d'empreintes numérique, ce qui limite désormais le service citoyenneté à ne traiter qu'un dossier à la fois. Cela aura pour incidence un allongement des délais de rendez-vous qui risquent d'être de plusieurs semaines. Depuis le 21 mars, les demandeurs peuvent réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité en se rendant sur le lien <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>. La démarche est simple, il suffit de créer un compte et de remplir un formulaire. Une fois validée, un numéro de pré-demande ainsi qu'un

code sont adressés par mail à l'utilisateur qui doit ensuite, lors de son rendez-vous, les présenter en mairie, avec les pièces justificatives nécessaires à la constitution de la demande. Cela permet de rappeler la pré-demande dans le système informatique. Après vérification des pièces et prise d'empreintes digitales, le demandeur reçoit un récépissé avec le numéro de sa demande de CNI qui lui permet de suivre l'avancement de sa demande.

Vos élus et le service citoyenneté s'attacheront à traiter toutes les demandes avec le maximum d'efficacité mais **nous vous recommandons de bien anticiper vos demandes afin de disposer de vos documents d'identité à temps (passeports et CNI) pour vos examens ou voyages.**

Contact :
Direction de la Réglementation
20, rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
Tél : 04 73 28 88 00
Fax : 04 73 28 88 09
affaires-civiles@beaumont63.fr
lundi et mercredi :
8 h 00 à 12 h 00
et 13 h 00 à 17 h 00
mardi et jeudi :
8 h 00 à 12 h 00
et 15 h 00 à 17 h 00
vendredi :
8 h 00 à 12 h 00
et 13 h 00 à 16 h 00

CCAS

ITINÉRAIRES VERS L'EMPLOI

Le Centre Communal d'Action Sociale organise pour la première fois à Beaumont une rencontre autour de l'emploi. Cette journée intitulée « Itinéraires vers l'emploi », se tiendra **le mardi 4 avril, de 13 h 30 à 18 h à la salle Cyber de la Maison des Beaumontois**

et regroupera différents partenaires s'adressant à tous les publics, demandeurs d'emploi mais aussi travailleurs intéressés par une éventuelle reconversion ou des formations. Les visiteurs pourront obtenir toutes les informations sur les différents dispositifs et les

démarches à accomplir selon leurs besoins. A noter, entre autres, la présence de la Mission Locale, le PLIE, Cap'Emploi, Malakoff Médéric, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.



JARDINS FAMILIAUX

DES ABRIS DE JARDINS

Depuis plusieurs années, la commune attribue à des familles beaumontaises, un jardin pour y cultiver un petit potager. Ces espaces, dont la superficie est comprise entre 90 et 110 m², se situent principalement dans la vallée de l'Artière.

Ils sont aménagés avec une clôture et un portillon d'accès, un abri, à partager entre les différents utilisateurs et équipés d'un bac de récupération d'eau de pluie. Dans ce cadre, la commune participe à un partenariat avec l'AFPA, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et Clermont Auvergne Métropole, qui permet à des stagiaires de l'AFPA, rémunérés par le Conseil régional, de mettre en pratique



leurs compétences au sein d'entreprises. Cette année encore, les stagiaires ont fabriqué les

abris de jardins destinés aux jardins familiaux de Beaumont. Chacun a pu se féliciter de la

réussite de cette opération lors d'une réunion regroupant tous les intervenants courant février.

APPEL

Le CCAS recherche des personnes acceptant de présenter un voyage qu'elles ont effectué, avec diaporama commenté à l'appui. Il est envisagé que la présentation se tienne dans

la salle de spectacle de la Maison des Beaumontois, équipée d'un écran et d'une régie son. Les volontaires peuvent s'adresser directement au CCAS au 04 73 15 15 93



COLLECTE DE TEXTILES

Le CCAS organise en partenariat avec l'association des Paralysés de France, une collecte de textiles **le samedi 22 avril de 10 h à 13 h, à la salle Appoline - Maison des Beaumontois.**

ÉDUCATION

NOUVELLE ORGANISATION POUR LE GROUPE SCOLAIRE DU MASAGE

Chaque début d'année civile, les services de l'inspection académique se projettent sur la rentrée scolaire suivante et notamment en évaluant les effectifs prévisionnels afin de déterminer le nombre de classes et le nombre de postes d'enseignants. Concernant Beaumont, nous constatons assez fréquemment des fluctuations d'effectifs parfois importantes d'une année scolaire sur l'autre, d'où la difficulté des prévisions au regard des barèmes de l'Éducation Nationale. En fait, c'est même la situation locale des deux groupes scolaires qui doit être prise en compte dans une cohérence d'organisation, car fermer une classe d'un côté et en ouvrir éventuellement une de l'autre ne serait pas forcément rationnel.

Le groupe scolaire du Masage est actuellement composé de deux écoles : une école maternelle de 4 classes et une école élémentaire de 7 classes avec un poste de direction pour chaque école.

Les calculs de moyenne d'élèves par classe sont pénalisants lorsque le raisonnement se fait sur seulement 3 ou 4 classes par rapport à un groupe scolaire de vue également le fait que le nombre de classes impacte les décharges des directions qui en découlent.

La situation des écoles du Masage demandait ainsi à être examinée. Elle a été étudiée conjointement au cours de réunions de travail entre Monsieur l'Inspecteur de Circonscription et la municipalité et il est apparu une éventuelle opportunité d'organisation nouvelle pour ces écoles.

D'un point de vue plus éducatif, il doit exister une continuité sur les cycles 1, 2 et 3 avec parfois la nécessité d'un suivi particulier de certains

enfants, de la petite section de maternelle, jusqu'au CM2, ceci plaidant donc en faveur d'une action dans la durée.

Administrativement, l'organisation d'une seule école primaire en lieu et place des écoles maternelle et élémentaire entraînerait la création d'un seul poste de direction, dont la décharge serait d'un mi-temps au lieu de deux quart-temps, ce qui peut faciliter les relations avec les familles, les tâches administratives et tout le suivi partenarial au sein de la communauté éducative et de la collectivité. Sur un plan matériel, l'organisation spatiale ne poserait pas non plus de problème du fait d'un site unique et d'un bâtiment homogène.

Le projet a été présenté au cours de

conseils d'écoles extraordinaires en janvier pour fournir les explications nécessaires et recevoir un avis consultatif qui a été différent dans chacun des conseils mais faisant globalement apparaître une majorité favorable à l'organisation regroupée.

Le conseil municipal a délibéré favorablement à la majorité pour ce projet le 8 février 2017.

Ce projet a dû également être présenté au conseil Départemental de l'Éducation Nationale et a fait ensuite l'objet d'une décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie donnant un avis favorable à une seule école primaire, formule qui garantit sans doute une meilleure stabilité du nombre de classes dans le temps et qui peut créer une nouvelle dynamique pour une nouvelle école.





CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

UN CADRE EN COULEURS

Après l'hiver et sa beauté blanche, place aux couleurs des fleurs. La propreté et le fleurissement participent au cadre de vie d'une ville. Respecter et faire respecter les plantations doit être notre devise. Il est possible pour chacun de contribuer avec son jardin, jardinière, balcon et potager à l'embellissement de sa commune. Comme chaque année, la ville de Beaumont met à l'honneur et récompense les habitants qui proposent les plus beaux jardins ou les espaces les mieux fleuris. Dès maintenant inscrivez-vous à l'édition 2017 du concours du

fleurissement dans l'une des catégories suivantes :
- maisons individuelles avec cour, jardin ou tout espace aménagé en fleurs ou végétaux,
- immeubles collectifs : appartements avec balcons fleuris ou espaces verts,
- commerces et locaux professionnels fleuris ou végétalisés,
- jardins et potagers.

Le fleurissement doit être visible de la rue afin d'être apprécié par le jury composé d'élus, d'agents communaux et de personnels du service espaces verts.

Une visite sera faite au mois de juin et une seconde début septembre.

Les lauréats seront récompensés suivant le palmarès établi par le jury pour chaque catégorie et seront conviés à la remise des prix sur invitation. L'inscription est gratuite et ouverte à tous les résidents passionnés de jardinage. Il suffit de retirer et remplir le dossier disponible à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou de le télécharger sur le site internet de la ville www.beaumont63.fr

Les dates :
Inscriptions : du 27 mars au 15 mai
1^{er} passage du jury : semaine 23
2^{ème} passage : semaine 35
Remise des prix : jeudi 28 septembre

Partenariat :
Pour toutes les personnes s'inscrivant au concours et sur présentation du bulletin d'inscription et d'une pièce d'identité, le magasin BOTANIC propose une remise de 15% sur tous les produits de jardin (hors motoculteurs électriques et promotions en cours). Bon fleurissement et bon concours sachant que tout candidat se verra attribué un prix.

PROPRETÉ CANINE

UN ACTE CITOYEN

Nos amis les chiens et leurs propriétaires sont les bienvenus dans notre commune mais rappelons qu'ils ont des devoirs à respecter. En termes de propreté, la ville œuvre depuis de nombreuses années pour faciliter le ramassage des déjections canines dans les lieux publics. Ainsi, des distributeurs de sacs ont été installés sur plusieurs sites de Beaumont : place du Parc, rue Nationale, rue du Grand Champ, avenue du Parc, rue de Ceyrat, Stade de l'Artière, parc du Bray, deux au parc de Boisbeaumont et trois autour du bassin d'orage du Pourliat. De plus, des sacs en plastique

sont distribués gracieusement à l'accueil de la Mairie et chez notre partenaire la clinique vé-



térinaire avenue du Maréchal Leclerc. Par ailleurs, la ville propose 23 espaces de liberté pour chiens sur le bassin d'orage du Pourliat et au parc de Boisbeaumont. Pour la sécurité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal (sauf dans les espaces de liberté canins où ils restent toutefois sous la responsabilité de leur propriétaire). Ces installations ont un coût pour nos administrés à savoir :
- 5237 € pour l'implantation des distributeurs,
- 3500 € de fournitures en sacs. Par ailleurs, un agent est dédié à l'entretien et à la mise en place des consommables.

Pour autant, et malgré tous nos efforts, nous constatons toujours sur notre territoire des chiens non tenus en laisse et la présence de déjections sur l'espace public (trottoirs en particulier aux abords des écoles, dans les parcs, places et rues). Dès lors, devant ce malheureux constat, la commune a décidé de renouveler sa campagne de sensibilisation, et pourrait autoriser le service de police municipale à verbaliser les propriétaires de chiens non tenus en laisse ou pris en flagrant délit de déjections. Chiens propres + maîtres propres = ville propre !



ÉVÈNEMENT

FÊTE DES CORNARDS 2017

Comme chaque année, pour les grands et les petits la magie de la Fête des Cornards s'installe à Beaumont. De très nombreuses animations viendront rythmer cette édition 2017, éclats de rire, émotions et frissons garantis. Voici un aperçu de tous les temps forts :
Le coup d'envoi des festivités avec le concert musical de Chantecler toujours apprécié de par sa qualité...

Attention aux sensations avec la fête foraine animée de près de 70 stands et manèges.
Retraite aux flambeaux : les lampions seront distribués gratuitement pour défiler dans les rues du centre ville au rythme d'une banda.
Déambulation carnavalesque : au son des fanfares, groupes de percussions, des bandas, c'est l'occasion rêvée, pour les visiteurs de se plonger dans une ambiance très festive, de s'amuser et

de partager des moments de convivialité.
Spectacle pyrotechnique Son & Lumière : c'est un vrai plaisir des yeux de découvrir à la nuit tombée la Mairie qui se transforme en un véritable écrin lumineux. Vous en repartirez émerveillés et des étoiles plein les yeux.
La clôture des festivités le lundi de Pâques avec sa traditionnelle course cycliste régionale très appréciée des fans de la petite reine.



PROGRAMME

Vendredi 14 avril :
Salle Anna Marly à 20h30 : Concert proposé par l'Ecole de musique Chantecler
Samedi 15 avril :
Complexe sportif de l'Artière à partir de 14h : Challenge de la Ville de Beaumont, préliminaires tête à tête secteur sud qualificatif pour le Championnat de France organisé par l'USB pétanque.
Départ de la Mairie à 21h30 : Retraite aux flambeaux animée par la banda Roy'At Groove
Dimanche 16 avril :
Le Tremplin à 10h : Grande chasse aux œufs
Départ de la Mairie à 14h30 : Défilé carnavalesque : attelage à 2 chevaux, voitures à pédales, Echassiers en musique, Chars fleuris aux couleurs de l'Espagne, l'Egypte, bandas sud bolivienne et brésilienne, groupe de percussions...
Mairie à 22h00 : Feu d'artifice sons & lumières
Lundi 17 avril :
Place d'Armes - rue de la Résistance / course cycliste :
8h30 : Prologue UFOLEP
10h15 : Prix cycliste des Cornards



Retrouvez toutes les informations de cette rubrique sur le site internet de la ville : www.beaumont63.fr.

Le Tremplin
Musiques actuelles - Beaumont
AVRIL > JUIN 2017
APPLAUSE

13/04 Michel Karton + Pierre Bertaud
04/05 Alma Loca + guest
11/05 Hiver Pool + Ultra Violet
13/05 Rencontre Pratiques Amateurs
17/05 Nuit du Jazz #1 Ateliers Jazz Gaspard Baradel 4tet
01/06 Naouack Brass Band + MP 1.2 + Les Frères ParisH
07/06 'Open Tour' Melatonin + Ashram Anova + guest

4, Esplanade de Russi - 63110 Beaumont
04 73 88 18 88 / tremplin@beaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com



FÊTE DES CORNARDS
CONCOURS D'AFFICHES
DU LUNDI 3 AVRIL AU SAMEDI 22 AVRIL

du lundi au vendredi : 9 h/19 h et le samedi de 10 h/12 h.
Entrée libre - Remise des prix : mercredi 29 mars à 18h00

Maison des Beaumontois
En partenariat avec l'atelier d'arts plastiques, L'Autre Atelier, les 17 jeunes artistes en herbe de 7 à 17 ans ont concouru pour la réalisation du visuel officiel de l'édition 2017, pour représenter cette Fête conviviale, familiale et légendaire de notre territoire.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC SCOLAIRE

CONTES D'ICI ET D'AILLEURS
par NINIE & COMPAGNIE

MARDI 9 MAI
Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois
Le service Culture de Beaumont programme en direction des deux groupes scolaires de Beaumont, 2 représentations.
L'histoire : Vous connaissez Blanche-Neige ? Vous connaissez Cendrillon ? Mais les reconnaîtrez-vous ? D'après 2 ouvrages parus chez Syro, Virginie vous amène dans les versions étrangères de ces 2 contes connus et reconnus de tous.



SPECTACLE
THÉÂTRE DE PAPIER

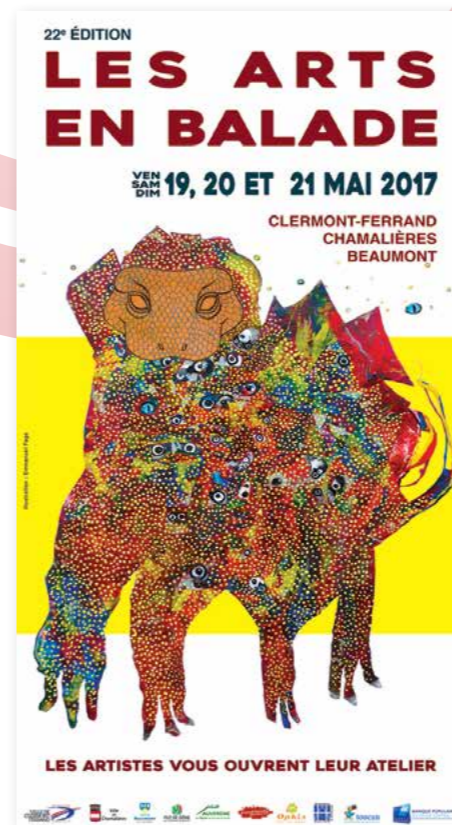
MERCREDI 26 AVRIL À 15 H
Marcellin Caillou - Spectacle familial, tout public - par les Ateliers du Capricorne, d'après l'album Marcellin Caillou de Jean-Jacques Sempé

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois
Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90
L'histoire : Caillou, Quel drôle de nom pour ce petit personnage. Marcellin Caillou, ce n'est pas du granit, non. Plutôt du Kaolin, il est friable ce petit être, il porte en lui la fêlure de la porcelaine. Il rosit, il rougit quand il ne faut pas et ne rougit pas quand il le faudrait. Et voilà qu'il rencontre René Rateau...

Le spectacle : C'est l'adaptation du célèbre album de Jean-Jacques Sempé. Une grande page blanche se convertit en castelet d'où vont surgir les dessins de Sempé. Un théâtre de papier original et inventif, éclairé par des images vidéo. On y retrouve toute la tendresse, l'humour et la poésie de Sempé.



Photo Alain Longchamp.



LES ARTS EN BALADE
VENREDI 19 MAI de 14 h à 19 h, SAMEDI 20 MAI de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h et dimanche 21 mai de 11 h à 19 h

Maison des Beaumontois - en partenariat avec l'Atelier Formes et Couleurs.
Philippe Brihat (voir exposition « Métamorphoses » ci-contre) sera l'artiste mis en avant par la ville de Beaumont lors de ces journées en partenariat avec les Arts en Balade. L'artiste sera présent pendant les trois jours. Deux artistes, Une chic fille et Stella, proposeront leurs œuvres, à la **Salle Galipote** et deux artistes, Françoise Paris et Marie-Louise Gluszak exposeront à la **Salle Eva Hesse**.

EXPOSITION
Peintures par l'association des Peintres Beaumontois et son invitée d'honneur Marie-Hélène Blondel

DU VENDREDI 2 AU LUNDI 19 JUIN
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. entrée libre
Vernissage le mardi 6 juin à 18h30
Maison des Beaumontois
Informations au 04 73 15 15 90
Marie-Hélène Blondel, artiste autodidacte Beaumontoise travaille de nombreuses techniques. La peinture est pour elle une échappatoire, une façon de donner de la joie de vivre, de

EXPOSITION
MÉTAMORPHOSES
peintures de Philippe Brihat

DU SAMEDI 6 AU SAMEDI 27 MAI
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. entrée libre - Vernissage mardi 9 mai à 18 h 30.

Maison des Beaumontois
Informations au 04 73 15 15 90
Peintre, diplômé de l'école des Beaux Arts de Clermont-Ferrand, Philippe BRIHAT expose ses créations depuis 1989. Il a été sélectionné pour Plasticiens du Puy de Dôme en 2012. Ses œuvres oscillent entre figures réalistes et contexte onirique. Tout ce qu'il peint est issu de la réalité : les paysages, les animaux de son bestiaire favori, les objets qu'il collectionne dans son atelier - des bateaux jouets à voiles des cow-boys, indiens, chevaliers, dinosaures - autant de jouets provenant de son enfance ou de celle de ses enfants, ou trouvés au marché aux puces. Des objets poétiques qui ont vécu, qui l'inspirent et qu'il recycle dans sa peinture. Des objets qui n'ont qu'un temps, celui du jeu de l'enfance, auxquels il s'intéresse pour leur donner une autre vie par le biais de la peinture. Des figures qu'il transfigure, qu'il magnifie et qui deviennent des sujets magnifiques. Il leur fait raconter ses propres histoires d'adulte en prolongement de ce que furent ses jeux d'enfant et ses jeux avec ses propres enfants. C'est le fait d'avoir joué avec ses enfants avec ces jouets qui est à l'origine de ce travail ini-



Photo : Artoque Adeline Girard

tié en 2000. Depuis, ses enfants ont grandi, ils jouent à d'autres jeux et lui il continue à jouer le grand jeu de la peinture. Ce qui donne son aspect surréel à sa peinture, ce sont les changements de destination, les contrastes d'échelles entre paysages, jouets et animaux de la réalité. L'exposition « métamorphoses » est un choix de tableaux récents réalisés entre 2014 et 2016. Ce travail montre la dernière évolution de cette série intitulée : Enfance de l'Art, initiée en 2000 qu'il expose en différents épisodes. Aujourd'hui c'est la saison 4. Dans cet épisode, notamment les bateaux, les personnages et les animaux se métamorphosent. Les têtes et les corps s'échangent. On ne sait plus quelles « têtes de l'emploi » il faut leur donner, et quelle crédibilité ils ont dans les rôles qu'ils jouent sous ces nouveaux masques, avec ces nouvelles gueules. Ce travail renoue avec les personnages emblématiques de la mythologie : le Minotaure, le Centaure, ou ceux des contes populaires tels que la Belle et la Bête. Et au delà de l'aspect onirique amplifié par les métamorphoses, il invite avec sa peinture à nous poser la question à savoir : qu'elle est la place de l'animal en chacun de nous ?

faire rêver les gens. Ces interprétations individuelles sont une grande source de satisfaction. Les thèmes et techniques abordés sont nombreux et éclectiques. Cependant, cette apparente diversité, fruit des hasards de la vie autant que de la curiosité sans limite de l'autodidacte Marie Hélène, n'est toujours que la simple déclinaison du pur plaisir de créer



du beau, du besoin viscéral d'exprimer ou d'évacuer un sentiment fort, ou du plaisir irrésistible de se laisser guider par le pinceau... Les tableaux s'offrent alors comme autant de perles qui raisonnent, ou non, dans l'imaginaire de chacun. Elle sait transcrire ses rencontres, visages d'enfants, de personnages de pays lointains, chaque toile, est un moment vécu pour elle.

PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôlé, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

L'HEURE DES CHOIX

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

- Alain Dumeil
- Jean-Paul Cuzin
- Aline Faye
- Didier Caron
- Marie-Anne Meunier
- Damien Martin
- Josiane Bohatier
- André Jammot
- Josette Mignot
- Jean-Pierre Cogneras
- Jean-Marie Gory
- Josiane Marion
- Francis Gaumy
- Francis Chatellin
- Chantal Susanna
- Michel Preau
- Agustina Montjotin
- Stéphane Isnard
- Muriel Verdelle
- Nathalie Besse
- Alexandre Triniol
- Delphine Menard
- Alix Hirlemann
- Géraldine Cournol
- François Nourisson

Depuis trois ans que vous avez donné, à notre équipe, la responsabilité de la conduite de notre ville, nous nous sommes efforcés de consacrer cette tribune au traitement des dossiers que notre groupe prépare et porte pour Beaumont. C'est pour nous la démonstration que la gestion de notre ville est la priorité de nos actions et de notre engagement au service de tous. Nous avons néanmoins et à plusieurs reprises, expliqué dans ces colonnes combien des décisions nationales peuvent avoir d'influence sur les actions que nous pouvons conduire. Faut-il rappeler la baisse sans précédent des dotations d'Etat qui prive nos collectivités de moyens nécessaires à leur fonctionnement et qui limite leur capacité d'investissement pour préparer l'avenir. Faut-il égrener les décisions arrêtées sans concertation comme l'aménagement des rythmes scolaires et ses retombées financières supportées par la commune ou encore comme la réforme portant délivrance des pièces d'identités qui est en cours de déploiement.

Sans compter tous les impacts de la loi NOTRE qui a conduit à la nouvelle carte des intercommunalités et dont nous mesurerons réellement les retombées, notamment financières, dans les années à venir. Toutes ces décisions ont été prises par le gouvernement actuel qui vit ses dernières semaines de pouvoir et dont le bilan ressort déjà comme le plus néfaste sur bien des domaines et notamment celui des collectivités depuis de très nombreuses années. Bilan tellement lourd à porter que de manière complètement inédite dans l'histoire de la Vème République, le Président sortant n'était pas en mesure de se représenter et son premier ministre a été balayé par le processus des primaires organisées par sa famille politique. Alors dans une campagne électorale, elle aussi complètement inédite pour la France, il nous est apparu utile voire nécessaire de rappeler ces éléments et les enjeux que nos choix des prochaines semaines auront inmanquablement pour la France. Au-delà des affaires et multiples péripéties qui malheureuse-

ment émaillent l'actualité, nous appelons chacune et chacun à s'interroger sur le contenu des programmes portés par les candidats en regard des besoins de notre pays. Nous souhaitons ardemment que la campagne des idées reprenne au plus vite ses droits et permette ensuite à chacun en toute conscience de se positionner. Jamais notre pays n'a été aussi proche d'un possible saut dans l'aventure tant nombre d'électeurs sans doute désespérés par les sirènes du populisme ou celles d'un pseudo angélisme derrière lequel se cache la poursuite de l'actuelle politique. Nous espérons également que cet appel soit entendu par l'ensemble de la classe politique, tant certains de ses représentants semblent enfermés « dans une bulle », pour qu'elle retrouve le sens du service de tous comme nous essayons de le faire au quotidien dans nos actions pour notre cité.

CO-CONSTRUCTION...

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Le SMTC lance un débat en prévision d'une révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) sur l'agglomération. C'est l'occasion de vous exprimer en vue de faciliter vos déplacements aussi bien à pied qu'en vélo, voiture, transports en commun et d'améliorer votre environne-

ment. En matière de politique de déplacements, les différentes municipalités beaumontaises ont fait preuve de négligence, c'est un constat au quotidien avec l'engorgement de la circulation. Beaumont est devenue une voie passante importante, il est temps de sortir de ce schéma. Deux grands débats, des ré-

unions publiques seront mis en place pour prendre en compte vos propositions, alors n'hésitez pas ! Renseignez-vous auprès du SMTC. C'est par la réflexion collective qu'émergera de nouveaux modes de transport et de nouvelles voies de circulation en phase avec notre temps. psbeaumont63@gmail.com

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idees pour Beaumont

- François Saint-André
- Hervé Mantelet
- Marie-Christine Leymarie
- Sébastien Mostefa
- Gaël Drillon

Nos élus régionaux (Citoyens-Ecologistes et Solidaires) ont testé pour nous dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) l'arrivée au pouvoir d'une droite des plus réactionnaires. En région, la majorité de droite développe à tout va la vidéo surveillance. C'est une obsession du président Wauquiez pour les lycées, les gares...sans accorder d'importance aux études prouvant l'inefficacité de cet outil. Cela n'est pas sans rappeler les actions de la droite beaumontaise qui a déployé de nombreuses caméras dans notre espace public en réponse aux incivilités. Avec la droite réactionnaire, c'est la manif pour tous à tous les étages avec une baisse drastique des subventions aux associations aidant les femmes comme le planning familial mais aussi les associations culturelles et celles en direction des publics fragilisés. L'environnement ça commence à bien faire...Le président Wauquiez préfère subventionner les chasseurs plutôt que la Fédération Régionale des Associations Nature Environnement, relancer les routes, nier le réchauffement climatique en subventionnant à tout

va les canons à neige, l'agriculture industrielle plutôt que l'agriculture biologique...alors que la demande des produits biologiques n'a jamais été aussi forte. À Beaumont aussi, la politique environnementale fait marche arrière alors que notre commune s'engageait avec la précédente équipe municipale sur une défense exemplaire de la biodiversité et dans la lutte contre la pollution lumineuse. En région, dans la convention "droits et devoirs" passée avec les bénéficiaires du RSA on ne trouve que des sanctions en guise de nouveautés. La formation professionnelle passe de 35 000 à 15 000 formations qualifiantes, notre Région étant la seule dont le président ait refusé les dotations d'Etat. Le débat démocratique est bafoué : l'assemblée régionale devient une chambre d'enregistrement. À Beaumont aussi l'équipe municipale ne s'embarrasse pas de la démocratie participative et de la consultation des citoyens et impose ses propres vues pour les projets autour de la future salle des fêtes ou pour les logements sociaux par exemple... Le candidat de la droite à l'élection présidentielle se maintient coûte

que coûte en se parjurant malgré l'annonce de sa mise en examen dans le cadre de l'affaire de l'emploi fictif de son épouse et de ses enfants. Ce déni d'éthique est indécent, salit l'honneur de notre démocratie et dénature la valeur de la parole donnée et insulte ceux qui se sont engagés dans la primaire de la droite. Nous ne pouvons que dénoncer la défense du candidat qui consiste, à l'instar de la candidate du FN confrontée au même type d'affaire de détournement d'argent public, à utiliser sa position pour attaquer une justice et des médias qui ne font que leur travail. Plus que jamais, il est temps de rénover le statut des élus. Le cumul des postes confère à certains un sentiment d'immunité qui s'oppose au devoir d'exemplarité des politiques. Dans une démocratie qui respecte ses citoyens, aucun élu ne pourrait cumuler ainsi les postes et capitaliser sur un pouvoir d'influence qui ouvre la porte à ces conflits d'intérêts. Il est temps de rénover le fonctionnement de cette Ve République à bout de souffle en passant à une VIe République plus éthique, plus transparente et plus inclusive.

10 ANS DU DALO ET ENCORE DES BESOINS

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich

La loi DALO* constitue une des rares avancées sociales de ces dernières années, un nouveau droit, celui d'être logé décemment. Il vient d'ailleurs d'être renforcé dans la loi Egalité et Citoyenneté promulguée le 27 janvier 2017. Les maires et les bailleurs sociaux doivent maintenant consacrer un quart de leurs attributions annuelles au relogement des prioritaires DALO et le Préfet peut activer la procédure de réquisition des logements vacants.

Les moyens de respecter la loi DALO sont là, il faut désormais la volonté de les mobiliser pleinement. Il faut surtout agir en amont et les dossiers qui sont présentés en CCAS à Beaumont témoignent du nombre important de personnes qui ont des difficultés à payer loyers et charges. Un vrai droit au logement pour tous supposerait justement l'encadrement des loyers et des charges, l'obligation d'intégrer dans tous les projets neufs des logements vraiment sociaux (PLAI) et la refonte

des APL. Et un peu d'éthique côté propriétaires pour en finir avec les logements /passoires thermiques qui obligent les locataires soit à ne pas se chauffer soit à être dans l'incapacité de régler leurs factures d'énergie. D'autant que le Conseil Départemental a réduit ses aides aux seuls impayés d'EDF et d'Engie. Pour faire face à tous ces besoins il faut que la puissance publique et nous tous soyons persuadés que le logement aussi est un bien commun. *droit au logement opposable

l'agenda des associations

MARS

VENREDI 31 MARS

COLLECTE DE SANG organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole, à la salle des fêtes, de 16 h à 19 h

AVRIL

DIMANCHE 2 AVRIL

THE DANSANT avec l'orchestre de Laure Forestier, à partir de 15 heures (ouverture des portes à 14 h 30) organisé par l'association A Tout Cœur, à la salle des Fêtes. Entrée 10€ (avec boisson) au profit de l'association « Eva pour la Vie » association de défense des enfants victimes de cancers. Renseignements et réservations A tout Cœur : 06 81 99 31 82 ou atoutcoeur.beaumont@sfr.fr

MARDI 4 AVRIL

CYCLE DESSIN modèle vivant à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30- 21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

DIMANCHE 9 AVRIL

RENCONTRE DE BASKET équipe Nationale Féminine 3, au complexe sportif de l'Artière. A cette occasion, le club fêtera ses 70 années d'existence, nombreuses animations autour du basket, ainsi que des surprises ponctueront cet après-midi. **LOTO** organisé par le Comité Social du Personnel de la Ville de Beaumont à la salle des fêtes à partir de 14 h

MARDI 11 AVRIL

CYCLE DESSIN adultes, à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

MARDI 18, MERCREDI 19 ET JEUDI 20 AVRIL

STAGE D'ART PLASTIQUE pour les adultes, de 9h à 12h avec Edwige Ziarkowski, atelier Formes et Couleurs. Infos et inscriptions : 06 15 66 75 77.

www.formesetcouleurs63.fr

MARDI 18 ET MERCREDI 19 AVRIL

STAGE D'ART PLASTIQUE pour les enfants de 14h à 17h avec Edwige Ziarkowski, atelier Formes et Couleurs. Infos et inscriptions : 06 15 66 75 77.

www.formesetcouleurs63.fr

SAMEDI 22 AVRIL

STAGE DE LINOGRAVURE pour les enfants et adultes avec Jacques Moiroud artiste graveur, à l'atelier Formes et Couleurs, de 10h à 16h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

SAMEDI 13 MAI

SPECTACLE EN CHANSONS, comédie et rires « C'est quand qu'on mange quoi ? » proposé par l'association Aïrs Scénique, à 20 h 30 à la salle des fêtes.

DIMANCHE 14 MAI

12^e BOURSE MULTICOLLECTION (cartes postales, timbres, vieux papiers, jouets anciens, capsules de champagne, livres, fèves, numismatique...), organisée par l'Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne, de 9 h à 18 h à la salle des fêtes. Entrée libre. Infos au 07 82 14 97 60, www.apca63.com facebook : @APCA63

MARDI 16 MAI

CYCLE DESSIN adultes, à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

VENREDI 19 MAI

de 14h à 18h, samedi 20 mai de 10h à 18h et dimanche 21 mai de 10h à 18h **EXPOSITION** à l'atelier Formes et Couleurs, des artistes Marie-Louise Gluszk et Françoise Paris dans le cadre des Arts en Balade 2017. Dimanche 21 mai dévernissage à 11h à la

MAI

MARDI 9 MAI

CYCLE DESSIN modèle vivant à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr



ARTS MARTIAUX

L'association AKP propose un nouveau créneau d'arts martiaux à Beaumont le mardi de 18h30 à 20h30. C'est à travers le travail du "chi" et de la cohérence interne que sera abordée l'efficacité martiale. Parcourant différents arts asiatiques comme le taijiquan, l'aikido, le baguazhang ou le xingyiquan. Tarifs et renseignements au 06 41 40 44 03.



L'US BEAUMONT BASKET FETE SES 70 ANS

Le 22 janvier lors du match de Championnat de France NF3 l'US Beaumont a réuni l'ensemble de ses licenciés pour fêter une première fois les 70 ans du club. A cette occasion, Alain Dumeil, le maire de la cité était présent

pour donner le coup d'envoi du match. L'Union Sportive Beaumontoise a été créée le 16 Février 1947 par la fusion entre l'Avant Garde Laique Beaumontoise et le Réveil Beaumontois. Le Dimanche 9 Avril l'US

Beaumont Basket fêtera à nouveau ces 70 ans de rebonds de la balle orange lors du dernier match de NF3 à domicile. Cette demi-journée entièrement dédiée au basket réunira tous les licenciés et leurs

amis et une majorité d'anciens. Plusieurs animations sont prévues sur l'après midi toutes ou presque dédiées au basket avec des surprises ! Alors tous au complexe sportif de la Mourette le Dimanche 9 Avril !

Maison des Beaumontois. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

SAMEDI 20 MAI

FET'ESTIVAL, organisé par l'association A Tout Cœur au profit de l'association « Eva pour la Vie », association de défense des enfants victimes de cancers à la salle des fêtes et sur son parvis : marché de l'artisanat d'art de 9h à 17h (sur le parvis ou en salle selon la météo), spectacles pour un public familial avec « Colocote & Cie » à 10h30 et 15h, à partir de 3ans : 4€ - à partir de 12 ans : 5€, ateliers créatifs avec Zodio de 13h à 17h, réalisation d'un Top Bag pour maman ou papa, le sport, le goûter, les courses... A partir de 5 ans (sans limite d'âge), buvette et stands de 9h à 17h. Repas festif sur le thème du pays basque à partir de 19h30 - 15€ (sans boisson). Animation musicale avec « Éric Morgan ». Renseignements A tout Cœur : 06-81-99-31-82 ou atoutcoeur.beaumont@sfr.fr

SAMEDI 27 MAI

VIDE-GRENIER organisé par

le Comité d'Animation. Réservation des emplacements, les samedis 13 et 20 mai de 9h à 12h à la maison Vialis (aucune réservation par téléphone).

VENREDI 2 JUIN

COLLECTE DE SANG organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole à la salle Apolline - Maison des Beaumontois, de 16 à 19h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

MARDI 6 JUIN

CYCLE DESSIN modèle vivant à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

MARDI 13 JUIN

CYCLE DESSIN adultes à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30 à 21h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr

MERCREDI 14 JUIN

EXPOSITION des travaux des élèves adultes et enfants de 14h à 19h. Informations sur www.formesetcouleurs63.fr



Agenda

AVRIL

1^{ER} AVRIL

Atelier Création de décor pour tout public dès 10 ans, à la bibliothèque René Guy Cadou, à 14 h 30.

Franck Aracil, décorateur professionnel de l'Opéra-théâtre de Clermont-Ferrand animera cet atelier proposant la réalisation d'une maquette d'un décor.

Les cinq plus belles maquettes réalisées par atelier seront exposées à l'Opéra-théâtre lors de la journée « Tous à l'Opéra ! » le samedi 6 mai. Sur inscription : 04 73 98 35 67

DU LUNDI 3 AU SAMEDI 22 AVRIL

Exposition des affiches réalisées par les élèves de l'association L'Autre Atelier pour représenter la Fête des Cornards édition 2017.

MARDI 4 AVRIL

Rencontres « Itinéraire vers l'emploi » avec différents partenaires de 13 h 30 à 18 h à la salle Cyber de la Maison des Beaumontois. Entrée libre.

MERCREDI 5 AVRIL

Visite « Découverte des métiers » pour tout public dès 10 ans, à l'Opéra-théâtre de Clermont-Ferrand, à 14 h, organisée par la bibliothèque René Guy Cadou. Le Centre lyrique Clermont-Auvergne vous propose de partir à la découverte de l'Opéra-Théâtre de Clermont-Ferrand et vous invite à plonger dans le monde fascinant du spectacle vivant.

Plus encore, venez en apprendre plus sur les métiers de l'opéra, la création d'une production lyrique et voir de l'autre côté de la scène... Sur inscription 04 73 98 35 67

DU JEUDI 6 AVRIL VENDREDI 30 JUIN

Exposition photo « la scène en noir et blanc » de Yann Cabello, Au Tremplin. Exposition visible les soirs de concert ou sur RDV. Infos au 04 73 88 18 88

JEUDI 13 AVRIL

Concert Michel Karton + Pierre Bertaud au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 6 €. Infos au 04 73 88 18 88

DU VENDREDI 14 AU LUNDI 17 AVRIL

Fête des Cornards

DU SAMEDI 15 AVRIL AU MARDI 2 MAI

Vacances de printemps

SAMEDI 15 AVRIL

Histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 11 h. Les bibliothécaires vous invitent à venir écouter et partager leurs lectures à voix haute : contes, histoires, albums enchanteurs et autres trésors de la bibliothèque à découvrir !

Sur inscription : 04 73 98 35 67

JEUDI 20 AVRIL

Show-room connecté et itinérant permettant de découvrir les usages numériques contribuant à la prévention de la perte d'autonomie et au maintien des aînés, de 14 h à 16 h 30, sur le parking du parc Bopfingen (côté Hôtel de Ville).

JEUDI 20 AVRIL

Atelier 3D printer Le nid d'oiseau pour jeune public dès 6 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou, à 14h30.

L'atelier 3D printer est un atelier ludique de sensibilisation à l'univers 3D. L'objectif est de montrer qu'avec des outils, tels qu'une imprimante et un stylo 3D, un casque de réalité virtuelle chacun peut faire un objet unique. Ici, il s'agit de pièces imprimées en plastique qui une fois assemblées constitueront un nid pour oiseau parfaitement utilisable et réalisé avec des plastiques éco-responsables et recyclables. Atelier animé par Matrix 3D Concept. Durée 3 h. Sur inscription : 04 73 98 35 67

SAMEDI 22 AVRIL

Collecte de textile organisée par le CCAS en partenariat avec l'association des Paralysés de France, de 10 h à 13 h, à la salle Appoline – Maison des Beaumontois.

DIMANCHE 30 AVRIL

Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation : rassemblement Monument aux Morts Place Verdun à 10 H 30, suivi du vin d'honneur Maison des Beaumontois.

MERCREDI 26 AVRIL

Spectacle familial « Marcellin Caillou – Théâtre de papier », à 15 h, salle Anna Marly – Maison des Beaumontois. Infos, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

MAI

JEUDI 4 MAI

Concert Alma Loca + guest au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 6 €. Infos au 04 73 88 18 88

SAMEDI 6 MAI

Lecture, histoires à écouter pour le jeune public 0/3 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 11 h 00

Les bibliothécaires vous invitent à venir écouter et partager leurs lectures à voix haute : contes, histoires, albums enchanteurs et autres trésors de la bibliothèque à découvrir !

Sur inscription : 04 73 98 35 67

DU SAMEDI 6 AU SAMEDI 27 MAI

Exposition de peintures « Métamorphoses » de Philippe Brihat, à la Maison des Beaumontois, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre. Vernissage le mardi 9 mai à 18h30. Informations au 04 73 15 15 90

LUNDI 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : rassemblement au Monument aux Morts Place de Verdun à 10 h 30, puis en cortège jusqu'à l'esplanade du 8 mai, suivi du vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

MARDI 9 MAI

Séances scolaires spectacle jeune public, « Contes d'ici et d'ailleurs » par Ninie & Compagnie, salle Anna Marly – Maison des Beaumontois

JEUDI 11 MAI

Concert Hiver Pool + Ultra Violet au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 6 €. Infos au 04 73 88 18 88

SAMEDI 13 MAI

Journée Rencontre « Pratique actuelle de la musique : quels besoins pour les amateurs ? » organisée par le Collectif Recherche en Pédagogie Musicale, le Ministère de la Culture – DGCA – Bureau des pratiques et de l'éducation artistique et culturelle, en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole – projet Imago et Le Tremplin – Ville de Beaumont, au Tremplin de 10 h à 16 h. Inscription obligatoire par mail à tremplin@beaumont63.fr

MERCREDI 17 MAI

Nuit du Jazz #1 au Tremplin, Jazz Palabre #2, de 17 h à 20 h, concert, Ateliers Jazz à 20 h, Gaspard Baradel 4tet. Tarif unique à partir de 20 h : 6€. Infos au 04 73 88 18 88

DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 MAI

Expositions dans le cadre des Arts en Ba-

lade, **Métamorphoses** de Philippe Brihat à la Maison des Beaumontois, Evelyne Boudot et Stella à la salle Galipote et Françoise Paris et Marie-Louise Gluszak, à la salle Eva Hesse (Maison des Beaumontois).

SAMEDI 27 MAI

Atelier philo pour ados et adultes à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30.

Animé par Mathieu Sourdeix, philosophe ayant effectué ses études à l'université de Clermont-Ferrand, dans l'esprit des dialogues socratiques de Platon. La médiathèque vous propose d'échanger autour de la question : Comment concevoir une bonne éducation ? Durée 1 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

MERCREDI 31 MAI

Atelier rencontre pour adultes sur le thème du développement durable à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 18 h 00. Animé par Maina et Julie, vous aurez l'opportunité de réfléchir et échanger autour de l'équilibre alimentaire et la disparité des ressources dans le monde. La rencontre sera suivie d'un atelier sur nos représentations de l'alimentation dans le monde et de jouer à un petit jeu sur l'équilibre alimentaire. Durée 2 h 00. Sur inscription 04 73 98 35 67

JUIN

JEUDI 1^{ER} JUIN

Concert Coast Beat Show/épisode 1 : Naouack Brass Band + MP 1.2 + Les Frères Pari\$h à 20 h 30, au Tremplin à 20 h 30. Billets en prévente sur www.weezevent.com 7,99€ Tarif soir: 10 €. Infos au 04 73 88 18 88

DU VENDREDI 2 AU LUNDI 19 JUIN

Exposition de peintures de l'association des Peintres Beaumontois et leur invitée d'honneur Marie-Hélène Blondel, à la Maison des Beaumontois, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre. Vernissage le mardi 6 juin à 18h30. Informations au : 04 73 15 15 90

JEUDI 7 JUIN

Concert Open Tour : Melatonin + Âshram Anova au Tremplin à 20 h 30. Entrée libre. Infos au 04 73 88 18 88